

## Conditions Générales de Vente des Produits/ Prestation de Service de la CCI Gard

### Article 1 : Objet

Le présent document constitue les Conditions Générales de Vente des Produits de la CCI. Ce document a pour objet de définir les modalités et conditions de vente et d'utilisation des produits par les utilisateurs, qu'ils soient particuliers ou entreprises.

Il est précisé que l'utilisation des produits est subordonnée au respect des présentes conditions générales de vente des produits.

### Article 2 : Acceptation - Modification

Toute commande implique acceptation des conditions générales de vente.

#### 2.1 : Acceptation :

La CCI fournit ses produits et services sous réserve que l'utilisateur s'engage à respecter les présentes Conditions générales. En tout état de cause, l'utilisateur est réputé les avoir acceptées du simple fait de l'utilisation d'un service ou de l'achat d'un produit.

#### 2.2 : Modification :

Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par la CCI. Dans ce cas, les conditions générales entrent en vigueur à compter de leur mise en ligne sur le site Internet de la CCI.

### Article 3 : Conditions d'utilisation

Les documents, publications, enquêtes, fichiers ne peuvent être utilisés que par l'acheteur pour son usage professionnel ou personnel s'il est une personne privée. Ils ne peuvent en aucun cas être reproduits ou rediffusés, totalement ou en partie, à titre onéreux ou gratuit sans autorisation préalable de la CCI.

### Article 4 : Le contrat de vente

Celui-ci est définitivement conclu entre le vendeur et l'acheteur, au moment de l'établissement par notre CCI de la facturation (qu'il s'agisse d'un achat sur place dans les locaux de la CCI, ou d'une commande par voie postale téléphonique, électronique ou autres moyens).

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de commande. En cas de demande spéciale, un devis gratuit pourra être établi qui précisera les conditions particulières de vente pouvant modifier ou compléter les présentes conditions générales de vente. L'acceptation de ce devis par l'acheteur vaudra acceptation pleine et entière par lui de ces conditions particulières.

### Article 5 : Livraison et transport

En principe, la livraison est assurée par le retrait, sur place, dans les locaux de la CCI, des documents ou des produits.

Pour ce qui est de l'achat d'une prestation de service, les conditions particulières ou le contrat de souscription régleront ces modalités.

Si le client désire un envoi à une adresse indiquée par lui, l'expédition est faite à ses risques et périls. L'envoi de la facture étant concomitant à celui des documents, cette facture suffit à justifier la matérialité de l'expédition. Les retards éventuels et les livraisons partielles n'ouvrent pas droit à des dommages et intérêts au profit du client, la livraison étant fonction de la disponibilité des documents.

### Article 6 : Prix, conditions de paiement

Les prix sont stipulés sur la facture et le cas échéant sur le devis accepté.

Ils sont stipulés en TTC. La facturation tient compte de la taxe en vigueur au jour de son établissement.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant ou anticipé.

Dans le cas d'une commande passée au moyen d'un bon de commande établi à partir du site Internet de la CCI, un règlement par chèque du montant total devra être joint au bon de commande.

En cas de commande de prestation particulière, un calendrier de réalisation et de facturation sera adressé au client.

Selon l'article L441-6 du code de commerce : Le débiteur en situation de retard de paiement sera redevable, de plein droit, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

### Article 7 : Données Personnelles

En application de la loi n° 78-17 du 6/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client accepte le traitement des données nominatives le concernant dans le cadre des présentes.

Par ailleurs, toutes informations inexactes pourront être rectifiées, complétées, modifiées.

### Article 8 : Confidentialité

Toutes les informations et documents à caractères personnels transmis à la CCI dans le cadre d'une demande de service ou d'achat de produit resteront confidentiels et ne seront transmis qu'aux personnes concernées par le projet.

Par ailleurs, chacune des parties s'engage à conserver strictement confidentielles toutes les informations communiquées par l'autre partie, à ne pas les communiquer à des tiers et à ne pas les utiliser à des fins autres que l'objet de la commande.

Cependant, ne sont pas soumises à l'obligation de confidentialité, les informations qui font l'objet de publications ou qui sont portées à la connaissance du public.

### Article 9 : Garanties

La CCI décline toute responsabilité sur le contenu et l'utilisation des documents et produits vendus dans le cas où les utilisateurs n'auraient pas respecté les obligations légales leur incombant.

### Article 10 : Force majeure

La CCI ne saurait être tenue responsable pour tout retard dans l'exécution de ses obligations ou pour toute inexécution de ses obligations résultant des présentes conditions générales lorsque les circonstances y donnant lieu relèvent de la force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil.

### Article 11 : Résiliation - Cession

La CCI peut à tout moment cesser la vente d'un produit, la parution d'une publication ou l'exécution d'un service, sans qu'aucun dommage ne puisse lui être réclamé.

11.1 : Résiliation pour non respect des obligations

Le non respect par la CCI ou par le client des obligations qui lui incombent en application des présentes conditions générales autorise l'autre partie à résilier ses engagements de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle pourrait solliciter.

L'engagement contractuel sera résilié après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

11.2 : Cession

Les conditions générales sont réputées avoir été acceptées par le client. Il s'interdit de céder le produit ou le bénéfice du service rendu sans l'accord exprès, préalable et écrit de la CCI.

### Article 12 : Divers

Si l'une quelconque des clauses est tenue pour nulle et non avenue, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres clauses.

### Article 13 : Litige - Loi applicable - Attribution de compétence

En cas de litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales et faute d'être parvenu à un accord amiable ou à une transaction, la CCI et le client donneront compétence à la juridiction territorialement compétente. Lorsque l'acheteur est inscrit au Registre du Commerce ou des Métiers, et conformément à l'article 48 du Nouveau Code de Procédure Civile, tout litige relatif à la présente vente, même au cas de la pluralité de défendeurs, dépendra du tribunal de commerce territorialement compétent.

### Article 14 : Acceptation par le client

Les présentes conditions générales sont expressément agréées et acceptées par le client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment de ses propres conditions générales d'achat, l'acte d'achat entraînant acceptation des présentes conditions générales.